

"Trois vérités" dans Corriere della Sera (19 mars 1962)

Légende: Le 19 mars 1962, commentant la signature des accords d'Évian, le quotidien italien Corriere della Sera dépeint l'attitude de la France en ce qui concerne l'indépendance algérienne.

Source: Corriere della Sera. 19.03.1962, n° 3; anno 1. Milano: Corriere della Sera. "Tre verita", auteur:Sansa, Giorgio, p. 1.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/trois_verites_dans_corriere_della_sera_19_mars_1962-fr-47f4320d-d8a0-4637-aa53-c63c850f9ca9.html

Date de dernière mise à jour: 01/03/2017



Trois vérités

De notre correspondant

Paris, le 18 mars, la nuit.

Le traité d'armistice et les accords franco-algériens, signés aujourd'hui à 17 h 30 à Évian, ont été commentés par le général de Gaulle dans un discours radiodiffusé de sept minutes, dont la teneur essentielle est la suivante: le chef de l'État ne perdra pas de temps; il tirera politiquement parti de la fin de la guerre, une issue attendue depuis si longtemps; il demandera aux Français d'approuver par voie de référendum la politique algérienne qui a été menée à présent à terme comme ils l'avaient précédemment approuvée par voie de référendum, le 8 janvier 1956, alors qu'elle se réalisait difficilement et de façon contrastée. Le chef de l'État souhaite cette seconde consultation populaire, parce que les adversaires n'ont pas déposé les armes, et s'appêtent peut-être à livrer à nouveau bataille.

De Gaulle est apparu satisfait et détendu à l'écran. Il est vrai que sa voix a trouvé à certains moments, lorsqu'il faisait référence à l'opposition et aux obstacles à surmonter, des accents rageurs; mais il semble qu'il s'agissait de la rage d'un homme sûr de son fait. De la conclusion d'Évian émerge en réalité une démonstration incontestable: les deux gouvernements représentés n'ont pas pensé que la résistance de l'organisation salaniste OAS (Organisation armée secrète) fut telle qu'elle occasionnât un renvoi des accords, ils estiment donc qu'elle peut être éliminée. L'élimination de l'OAS revient à la France, le général de Gaulle a laissé entendre qu'il viendrait à bout du problème grâce au bon sens des Français et à la discipline de l'armée.

De Gaulle a rendu hommage à la solidarité et au bon sens du peuple français, et a fait l'éloge de l'armée qui a su résister aux «chefs dévoyés» et aux «aventuriers criminels». Nous ne devons toutefois pas oublier, pour ce qui est de l'armée, que les éloges de ce genre, déjà adressés de par le passé, étaient l'expression d'un espoir plutôt que la description d'une réalité. Pour en revenir à la situation actuelle, pas plus tard qu'hier, le général Billotte a renoncé à la charge de haut commissaire en Algérie durant la période transitoire, parce qu'on lui a refusé les moyens qu'il jugeait indispensables pour une lutte efficace contre l'OAS. Selon certaines informations circulant à Paris, les moyens en question auraient inclus le limogeage de nombreux chefs militaires d'Algérie, au rang desquels figurerait le commandant en chef, le général Ailleret.

Ce qui a été convenu et décidé à Évian correspond, selon le Président, à trois vérités. Il y a avant tout l'intérêt de la France et les réalités française, algérienne et mondiale qui exigent que l'Algérie puisse décider librement de son sort. Ensuite, une guerre de sept ans, avec son cortège de douleurs, doit avoir convaincu les deux peuples de la nécessité de marcher ensemble, ils sont condamnés à collaborer, et les différences de race, de mode de vie et de confession ne représentent pas un obstacle insurmontable. Enfin, l'Algérie a besoin de la France pour son progrès tant économique, technique que culturel, et pour que les Algériens vivant en métropole puissent contribuer par leur travail au bien-être de leur pays.

L'annonce du référendum français d'approbation des accords a été faite par de Gaulle à la fin du discours. Il a déclaré: «Françaises, Français, pour que soit solennellement ratifié ce qui vient d'être décidé, pour que soit, en conséquence, et en dépit des derniers obstacles, accompli ce qui doit l'être, il faut maintenant que s'expriment tout haut l'approbation et la confiance nationales, ce qui signifie: les vôtres. Je compte donc vous le demander.»

Le Conseil de ministres se réunira demain en séance extraordinaire. Il lui est demandé de prendre acte des accords conclus et d'approuver les décrets relatifs à leur exécution. Il ne s'agira toutefois que

d'une formalité de pure forme sachant que l'armistice entrera en vigueur à 12 heures, soit trois heures avant que ne débute la réunion ministérielle. Le Parlement sera convoqué mardi à 10 heures. C'est devant les deux chambres que sera donnée lecture d'un message du président, suivie d'une déclaration ministérielle, qui mentionnera les détails des accords d'Évian. Le message présidentiel ne fera l'objet d'aucune discussion, conformément à la constitution qui ne permet pas un tel débat, la déclaration sera par contre soumise à la question mais sans vote, à moins qu'un groupe constitué d'au moins cinquante trois députés ne présente une motion de censure.

C'était avec confiance que, depuis quelques jours, on attendait la conclusion de l'armistice; cela n'a donc pas surpris. La patience des Français avait toutefois été mise à rude épreuve depuis jeudi. En effet, à plusieurs reprises, on fit état d'obstacles et de piétinement dans les discussions, ce qui a à un certain moment fini par susciter la crainte. Depuis ce matin, la radio s'est faite l'écho des dernières nouvelles en provenance d'Évian, les diffusant de demi-heure en demi-heure, permettant aux auditeurs avertis de voir venir le moment décisif. À dix-huit heures passées d'une minute, le commentateur à finalement lâché: «Ca y est, l'accord est signé».

Il ne fait pas de doute que tout le monde a accueilli l'armistice avec un grand soupir de soulagement. Il convient pourtant de mettre un bémol à cette allégresse, parce qu'une opposition qui revêt la forme d'un complot menace de saboter l'exécution des accords et de provoquer de graves désordres, non seulement en Algérie mais aussi peut-être en métropole. Le gouvernement ne veut pas prendre de risques. C'est ainsi que s'expliquent la fermeture des pesantes grilles de l'Élysée juste après l'annonce de l'armistice de même que la présence de nombreux fourgons de police tout autour du palais présidentiel. Des batteries antiaériennes sont disposées sur les toits environnants depuis déjà une semaine. Dans les rues des quartiers abritant les ministères, on compte plus de gendarmes que de passants, et le stationnement des voitures privées est interdit.

Il faut maintenant attendre la réaction en Algérie, et particulièrement celle des Européens. Les dépêches jusqu'à présent disent qu'à Alger, la nouvelle de l'armistice a été connue immédiatement. Les gens se l'annonçaient dans la rue, les femmes se la transmettaient de porte en porte. Puis, en l'espace de quelques minutes, chacun est rentré chez soi, les voitures se sont arrêtées, les rues déjà à moitié désertes se sont entièrement vidées, les fenêtres sont restées closes. Alger est devenue une ville morte. À Oran, bastion de l'OAS, c'était tout le contraire. Mais on ne déplore pas pour l'instant de faits graves. La foule s'est répandue dans les rues et scandé des cris de guerre.

Giorgio Sansa